



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

A la rencontre de nos correspondants

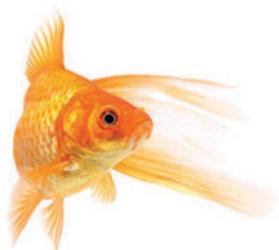


Réunis pour la première fois dans la constellation actuelle, nos correspondants ont eu beaucoup de plaisir à se rencontrer et à échanger au sujet de leur passionnante (et prenante!) activité de correspondant pour le Bulcom dans nos nouveaux locaux à la place de la Fontaine à Peseux. Cette semaine, ils ont accepté de se présenter, en évoquant leur parcours et leurs centres d'intérêt. A lire en pages 9-11

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV


GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Editeur du Bulcom
BULCOM

Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Peseux
032 756 12 96 - vente@messeiller.ch - www.messeiller.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



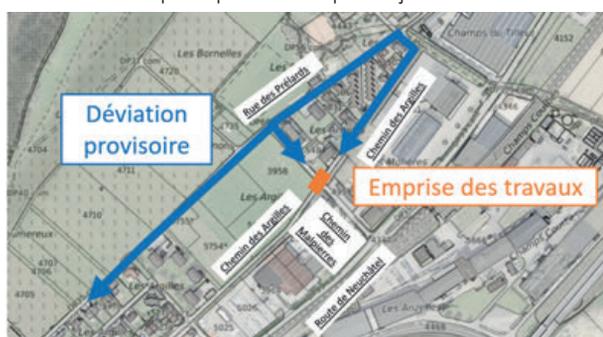
AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux pour la mise en séparatif des eaux et pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sont en cours au carrefour Malpierrez/Argilles.

Durant ces travaux, le carrefour est fermé à la circulation pour une durée d'environ 4 semaines, l'avancement des travaux étant fortement dépendant de la météo et des conditions géotechniques du terrain.

Une déviation est mise en place par Cornaux pour rejoindre la route cantonale.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Commune de Cressier et GROUPE E CELSIUS SA

CRESSIER



SEANCE D'INFORMATION CONCERNANT LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL (PAL) DE LA COMMUNE DE CRESSIER

Le Conseil communal a le plaisir de convier la population, les propriétaires et les personnes intéressées à une séance d'information concernant la révision du plan d'aménagement local (PAL) de la Commune de Cressier le **mercredi 8 février 2023 à 19h00 à la maison Vallier de Cressier**.

A cette occasion, le projet de territoire envisagé sera présenté. Le projet de territoire est la politique du PAL. Il exprime la volonté de la Commune d'orienter son évolution dans un certain sens et explique ce qu'elle cherche à mettre en œuvre dans son PAL. Le projet de territoire tente de répondre aux questions suivantes:

- Quelle évolution la Commune souhaite-t-elle à l'horizon des 15 à 20 ans à venir ?
- Quelles stratégies va-t-elle adopter pour y parvenir ?

Cette phase offre l'occasion de débattre avec les citoyens des grands enjeux et options de développement communaux, à un moment où les intérêts particuliers n'entrent pas encore en ligne de compte.

Le Conseil communal vous encourage dès lors vivement à venir vous informer à cette occasion.

LE CONSEIL COMMUNAL

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA vont démarrer dès le lundi 6 février à la route de Neuchâtel.

Durant ces travaux, une partie de la voie sud de la route cantonale sera fermée au trafic.

Les accès aux riverains et au chemin de la Suche seront maintenus.



Des travaux à la rue des Prélards sont également en cours conformément à la précédente publication.

Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

GROUPE E CELSIUS SA

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: SUNIER Yann, 2012 Auvernier

ZBINDEN Adrien Elie et Cloé Marine, 2523 Lignières

Article cadastral n°: 4364

Situation: Route de Neuchâtel 7

Auteur des plans:

Nature des travaux: Création de deux places de stationnement pour chargement et déchargement

Sanction: minime importance

Autorisation spéciale: Distance à l'axe d'une route cantonale

Dossier SATAC n°: 115011 Publication FAO n°: 5

Date du délai d'opposition: 6 mars 2023

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 3 février 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



CARTES JOURNALIÈRES CFF

Dès le 31 janvier 2023, la Commune de Cornaux met chaque jour à disposition de la population 2 cartes journalières CFF, au prix unique de Fr. 42.00 par pièce.

La disponibilité des cartes peut être consultée en temps réel sur le site internet de la Commune:

<https://www.cornaux.ch/vie-quotidienne/transports-mobilite/cartes-cff>

Les cartes peuvent être réservées par téléphone, par courriel ou directement au guichet de l'administration.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'administration communale.

CORNAUX



ANNIVERSAIRE « 95 ANS »

Le Conseil communal, représenté par Madame Isabelle Weber et M. Mario Clottu, accompagnés de l'administrateur communal, ont adressé leurs vœux et sincères félicitations à Madame Maria Droz qui a fêté son nonante-cinquième anniversaire le 20 janvier dernier.



CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX RUE DU VIGNOLE

TRAVAUX DE FINITION EN SUPERSTRUCTURE:

- Il n'y aura pas de fermeture de route pour le moment, les travaux consistent à la pose de pavés de bord ainsi que la pose de divers caniveaux, finitions dans les chambres de contrôle. Quelques perturbations peuvent néanmoins se produire au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Parking et accès véhicule entre Vignoble 7 à 15 impacté dès le **06 février 2023** pour la pose de caniveaux et de pavés.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur la rue du Vignoble.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



CHANTIER DU CAD - CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA CHAUSSEE

Réalisation du chauffage à distance (CAD) sur la route de Clos St-Pierre à Cornaux
A partir du 1^{er} février 2023, et pour une durée approximative de 1 mois (selon conditions météo et éventuels imprévus).

Fermeture d'un tronçon de route au Clos St-Pierre (Cornaux)

Nous vous informons que dans le cadre de la réalisation du chauffage à distance au Clos St-Pierre, la liaison « Clos St-Pierre / Route des Vergers » sera fermée au trafic.

Le parking « nord » de l'Espace Ta'tou sera fermé. L'accès est maintenu pour les piétons.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Merci pour votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



fiduciaire
Pointet sa
Fondée en 1939

• DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

Rue Jean-Jacques Lallemand 5 (près des Jeunes-Rives)
2001 Neuchâtel | Tél 032 724 47 47

www.mandataires.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.01.23 au 13.02.23 Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 115218

Parcelle(s) et coordonnées: 831 - Thielle - Wavre; 1207923/2567908

Situation: Les Motteresses 9

Description de l'ouvrage: Création de deux places de parc extérieures

Requérant(s): Lavdim et Egzona Ilazi, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route communale; Abattage d'arbres

Particularités: Au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.01.23 au 13.02.23 Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 115392

Parcelle(s) et coordonnées: 2177 - Marin - Epagnier; 1206487/2566963

Situation: Les Couviers; Rue Charles-Perrier 5

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un chauffage à mazout par deux pompes à chaleur air/eau

Requérant(s): Kian Sahindal Elka Energy, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LES VERT-E-S LA TÈNE RECRUTENT

N'HÉSITEZ PLUS ET REJOIGNEZ-NOUS!

Motivé-e à rendre votre commune plus durable et plus écologique? Tournée vers l'humain et son environnement?

N'attendez plus ! Rejoignez les Vert-e-s de la Tène en écrivant à :

verts.latene@gmail.com



LA TÈNE

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Depuis de nombreuses années, le Conseil communal récompense les mérites sportifs laténiens. Dès 2023, il a pris la décision d'étendre cette distinction au domaine de la culture.

Ainsi, les récompenses attribuées chaque année aux mérites laténiens sont désormais de deux ordres:

- le mérite sportif: sportive et sportif champion-ne-e ou méritant-e dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport
- le mérite culturel: personne s'étant distinguée dans le domaine culturel ou des arts

Les conditions permettant d'obtenir une récompense sont établies dans le nouveau règlement disponible sur notre site internet (dans les actualités figurant sur la page d'accueil).

La Tène, le 25 janvier 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

R. RANTE Sàrl



Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.02.23 au 06.03.23 Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 115041

Parcelle(s) et coordonnées: 4507 - Marin - Epagnier; 1206607/2566738

Situation: Marin; Chemin du Puits 5

Description de l'ouvrage: Démolition partielle d'un muret pour création d'un accès indépendant, mis à niveau d'une place et création de 2 places de parc

Requérant(s): Thomas Schenk, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route communale; Abattage d'une haie

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 3^e catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉPURATION DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIÈRES, DE LA NEUVEVILLE ET NODS

Le Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de La Neuveville, de Lignièrès et de Nods met au concours le poste d'

Exploitant de station d'épuration

Degré d'occupation: 100%

En vue du départ à la retraite en été 2023, d'un collaborateur, le syndicat souhaite engager une personne dynamique qui suivra, dès 2025, la formation d'exploitant de Step (formation FES).

Activités principales:

- Veiller au bon fonctionnement de l'ensemble des installations, via un système de mesure commande et réglage spécifique
- Exécuter toutes les tâches en rapport avec l'exploitation de la station d'épuration et des diverses infrastructures
- Assurer la maintenance périodique des infrastructures (nettoyages, lubrification, réglages, etc.)
- Participer au service de piquet à raison de 10 semaines par année (nuits, week-ends et jours fériés compris)
- Participer aux travaux de maintenance et de nettoyage des installations et ouvrages
- Participer à l'entretien des espaces extérieurs et des bâtiments
- Exécuter toutes les autres prestations nécessaires au fonctionnement optimal du traitement de l'eau

Exigences:

- Être issu d'un métier technique du bâtiment/idéalement être au bénéfice d'un CFC de monteur-électricien, installateur-électricien, mécanicien-électricien ou titre jugé équivalent, avec au minimum 5 ans d'expérience
- Fort intérêt pour les systèmes de mesure, commande et réglage, pour la pneumatique, pour la production d'énergies renouvelables et les processus chimique-physique
- Esprit d'initiative et d'entreprise, autonomie dans la réalisation des tâches
- Ouverture d'esprit aux nouveaux processus de traitement de l'eau et aux nouvelles technologies
- Capacité à faire face à des travaux salissants
- Maîtrise, en temps qu'utilisateur, des logiciels de bureautique
- Être domicilié dans un périmètre d'intervention maximum de 30 minutes, par rapport à la STEP du Landeron

Entrée en fonction: 1^{er} août 2023 ou date à convenir

Traitement: selon statut du personnel communal du Landeron et échelle des traitements de l'administration cantonale neuchâteloise

Renseignements: peuvent être obtenus auprès du chef de station, M. Jean-Claude Girard (032 751 31 19) ou du président du syndicat, M. Jean-Claude Scherler (078 606 68 58). Le cahier des charges est à disposition sur le site Internet de la Commune de La Neuveville: www.laneuveville.ch Rubrique administration – offres d'emploi

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats/diplômes sont à adresser au Syndicat d'épuration SIEL, case postale 331, 2525 Le Landeron, ou par courriel (step.landeron@bluewin.ch), **jusqu'au vendredi 3 mars 2023**. Veuillez noter que la décision d'engagement sera prise fin avril 2023 et que les dossiers de postulations ne seront pas retournés.

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

HAUTERIVE



PROTÉGEONS LES AMPHIBIENS EN MIGRATION!

Au cours des premières nuits pluvieuses, sans gel, de la fin de l'hiver, les grenouilles, les crapauds et les tritons se réveillent de leur hibernation et se mettent en marche par milliers pour atteindre leurs lieux de ponte.

Selon la météo et la région, cela a lieu entre **mi-février et début avril**. En hiver, les crapauds communs, les grenouilles rouges, les tritons alpestres et d'autres amphibiens s'abritent dans la litière, dans les herbes ou sous des tas de terre dans les champs. Ces animaux doivent souvent parcourir plusieurs kilomètres entre les lieux d'hibernation et leurs points d'eau de naissance, où ils iront désormais se reproduire à leur tour.

Durant ces déplacements, ces amphibiens vont croiser de nombreuses routes et risquent de perdre la vie, sous les roues des voitures. Le crapaud commun (*Bufo bufo*) est l'espèce la plus menacée par le trafic. Puisque des populations entières de crapauds communs se mettent simultanément en marche et que ces animaux avancent très lentement (il leur faut 15 – 20 minutes pour traverser une route), **les routes peuvent être la cause de véritables «massacres» et de l'éradication d'entières populations sur le plan local**. Souvent, les grenouilles rouges (*Rana temporaria*) ainsi que les tritons lobés, palmés et alpestres migrent également par centaines. De février à avril, nous recommandons de circuler plus lentement (30 km/h) et d'être particulièrement attentif sur les tronçons routiers concernés.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 3 février 2023



VEGAS GAMES 777

OUVERTURE 3 FÉVRIER 2023

• MACHINES À SOUS	HORAIRES
• PARIS SPORTIFS	
• LOTO EXPRESS	LUN - JEU 15H00 - 23H00
• MATCH LIVE	VEN - SAM 15H00 - 00H00
• LOUNGE BAR	DIM 15H00 - 23H00

Grand-Rue 5 - 2520 La Neuveville



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



ASSERMENTATION D'UN AGENT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE COMMUNALE (ASP)

Le Conseil communal porte à la connaissance du public que **Monsieur Raphaël Bourquin, né le 7 août 1986, originaire de Loveresse (BE)**, en qualité d'agent de sécurité publique intercommunal auprès de la commune de Cressier, a prêté serment devant la directrice de la sécurité publique au cours de la cérémonie d'assermentation du 1^{er} février 2023 à Cressier.

L'intéressé peut être appelé à intervenir sur le territoire de la commune du Landeron. Le Landeron, le 2 février 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Auriez-vous un peu de temps à donner à des personnes qui sont dans l'impossibilité de prendre les transports publics ?

Nous avons besoin de chauffeurs pour les transports de personnes; chez le médecin, la pédicure, à l'Hôpital, chez le coiffeur ou faire des commissions.

Les frais de déplacement sont remboursés et vous êtes assurés en casco complète durant le transport.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service!

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à nous contacter au **079 379 52 39** ou jemamo@bluewin.ch

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.02.23 au 06.03.23 Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 115569

Parcelle(s) et coordonnées: 7810,7809 - Le Landeron; 1211887/2572314

Situation: Frienisberg; Bellerive 16

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une haie de tuyas par une palissade (pare-vue) Requérant(s): Daniel von Kaenel, 2525 Le Landeron; Fabienne von Kaenel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.02.23 au 06.03.23 Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 115331

Parcelle(s) et coordonnées: 8095 - Le Landeron; 1211458/2571538

Situation: Prés devant l'Eglise; Rue Saint-Maurice 6

Description de l'ouvrage: Installation d'un treillis de protection

Requérant(s): Commune du Landeron, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 3.5 let. 2 RAC (clôtures); Distance à l'axe d'une route Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours le poste de

Chef-fe de service – Responsable des infrastructures et chef-fe de projets (taux d'activité: 90 à 100%)

Vous êtes détenteur/trice d'un diplôme ES en conduite des travaux – orientation génie civil – ou d'un titre équivalent? La gestion des routes communales et des infrastructures souterraines (PGEE, électricité, eau potable, etc.), de même que le suivi de projets communaux relatifs au domaine technique (protection des crues, plan d'entretien des cours d'eau, projets au port, etc.) vous intéressent ?

Vous avez le sens de l'organisation, des priorités et du service public? Vous avez plaisir à gérer une équipe ?

Ce poste est fait pour vous.

Activités principales:

- Gestion et coordination des projets relatifs aux infrastructures communales (suivi technique, logistique et financier);
- Gestion des infrastructures souterraines (en coordination avec les gestionnaires de réseaux) et suivi du PGEE;
- Octroi des autorisations pour l'utilisation du domaine public (permis de fouille, pose d'échafaudages, manifestations);
- Supervision et contrôle du fonctionnement des services de la voirie et du port;
- Gestion des ouvrages de génie civil (cimetière, fontaines, etc.);
- Gestion des immeubles de rendement et terrains;
- Coordination des actions sur le terrain en cas de situation de crise ou catastrophe (pollution, dangers naturels, etc.).

Formation et exigences requises:

- Technicien-ne diplômé-e ES en conduite des travaux - orienté-e génie civil - ou titre équivalent;
- Expérience de plusieurs années dans la gestion et la conduite de projets;
- Aptitude à gérer et coordonner des équipes;
- Sens de l'organisation et des priorités;
- Capacité à prendre des décisions;
- Parfaite maîtrise du français, aisance dans la rédaction et maîtrise des outils informatiques;
- Conscience professionnelle, entregent, disponibilité et flexibilité.

Entrée en fonction: 1^{er} mars 2023 ou à convenir

Le cahier des charges est disponible sur le site internet de la commune: www.landeron.ch. Pour tout renseignement complémentaire: M^{me} Daniela Catalano, administratrice (032 886 48 60).

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats et diplômes, portant la mention « postulation » doivent parvenir au Conseil communal par voie électronique (commune.lelanderon@ne.ch), en un seul fichier PDF, **jusqu'au vendredi 10 février 2023.**

ENGES



MODIFICATION D'HORAIRE - SEMAINE DU 6 FEVRIER 2023

Durant la semaine du lundi 6 février au vendredi 10 février 2023, l'horaire de l'administration communale sera le suivant:

Mercredi 8 février: de 09h00 à 13h00

Jeudi 9 février: de 13h30 à 16h30

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations. Administration communale

ENGES



MODIFICATION D'HORAIRE - SEMAINE DU 13 FEVRIER 2023

Durant la semaine du lundi 13 février au vendredi 17 février 2023, l'horaire de l'administration communale sera le suivant:

Mardi 14 février: de 13h30 à 17h00

Jeudi 16 février: de 08h00 à 11h00

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations. Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

A l'occasion de la fête de Saint-Blaise, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place afin permettre l'installation de la manifestation et la sécurité des participants.

arrête temporairement:

Art. premier.- Le stationnement est interdit sur la partie nord-ouest du parking du Pré-Brenier (rue du Tilleul), du 02.02.2023 à 07h00 au 07.02.2023 à 17h00 (signal 2.50 OSR « Interdiction de parquer »).

Art. 2.- Le stationnement est interdit sur le parking de la Lisette (rue des Lavannes), du 03.02.2023 à 07h00 au 05.02.2023 à 17h00 (signal 2.50 OSR « Interdiction de parquer »).

Art. 3.- La circulation est interdite du 03.02.2023 à 06h00 au 05.02.2023 à 17h00, sur les tronçons routiers suivants (signaux 2.01 OSR « interdiction générale de circuler dans les deux sens »):
- Rue des Lavannes, entre le giratoire du Téneri et l'avenue de la Gare;
- Avenue de la Gare, entre la RC5 et la Grand'Rue;
- Grand'Rue, entre l'avenue de la Gare et la ruelle Crible.

Art. 4.- En dehors des heures de manifestation et de montage/démontage des infrastructures, la circulation sera autorisée en sens unique, en direction du Nord sur l'avenue de la Gare et de l'Ouest sur la rue des Lavannes entre les intersections avec la RC5 et le giratoire du Téneri (signaux 4.08 OSR « sens unique » et 2.02 OSR « accès interdit »).

Art. 5.- La circulation se fera en régime bidirectionnel sur la Grand'Rue, entre la rue du Temple et la ruelle Crible (neutralisation de la signalisation contraire).

Art. 6.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 26 janvier 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
P. Schmid

le secrétaire
M. Renaud

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général;
Sur proposition du groupe PS du 30 janvier 2023;
Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020,
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête:
Article premier.- M. Lionel Giron (suppléant au Conseil général), est proclamé élu Conseiller général (PS).

Art. 2.- La proclamation de cette élection sera publiée dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel. Un exemplaire du présent arrêté sera délivré au nouvel élu.

Saint-Blaise, le 3 février 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
P. Schmid

Le secrétaire
M. Renaud

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

Jeudi 9 février 2023 à 20h00

**Collège de La Gouvernière – Vy d'Enty 2
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 décembre 2022.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre au Conseil communal suite à la démission de M. Hans-Christoph Schmidt.
6. Budget de l'exercice 2023. Rapport à l'appui.
7. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan communal des énergies (PCEn).
8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan directeur du chauffage à distance.
9. Lettres et pétitions.
10. Motions et propositions.
11. Résolutions, interpellations et questions.
12. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 3 février 2023 au 6 mars 2023

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC N° 110794

Parcelle(s) et coordonnées: 395, 726 - Lignières; 1214991/2571951

Situation: Chemin du Grand-Marais 1

Description de l'ouvrage: Installation d'un container de stockage et construction

d'une place bétonnée comprenant un mur extérieur

Requérant(s): Football-Club de Lignières – Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de sport / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement à une route cantonale

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 3 février fait foi.



LE FC LIGNIÈRES RECHERCHE
un(e) cantinier(ère)
pour sa buvette rénovée avec terrasse et
toute équipée, pas de loyer,
% sur le chiffre d'affaire.

Intéressé ? Contactez-nous !!
Mail : footballclublignieres@gmail.com
Tél : 079 307 26 92



SAINT-BLAISE

Projet de chauffage à distance CAD Il suscite un vif intérêt



140 habitants et habitantes étaient présents, jeudi soir 26 janvier passé, à l'auditoire de Vigner. Ils avaient répondu à l'invitation du Conseil communal représenté par Roland Canonica, en charge des énergies, à une séance de présentation et d'information sur le projet de chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs «CAD E2L». Il sera réalisé par le Groupe e Celsius pour répondre aux défis énergétiques actuels.

Le Groupe e est disposé à investir 133 millions de francs pour réaliser le «CAD E2L» dans les communes de Cressier, de Cornaux, de La Tène, de Saint-Blaise et d'Hauterive à partir des excédents de chaleur non valorisés de la Raffinerie VARO de Cressier.

Chef de service adjoint au SENE, le Service de l'Énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel, Marc-Hermann Schaffner a brossé la politique cantonale en matière de transition énergétique. Elle est encore renforcée par le Plan climat accepté, pas plus tard que le 24



janvier passé, par le Grand Conseil. Il a confirmé que les rejets de chaleur de la Raffinerie de Cressier sont exempts de CO₂ et, donc, à considérer comme une énergie propre. Ainsi le raccordement d'un immeuble au réseau de chaleur «CAD E2L» peut bénéficier à la fois d'une aide financière et d'une réduction fiscale. Il a mis en évidence les avantages d'un raccordement au CAD: pas de combustible à commander, pas de bruit, pas de ramonage, pas d'odeur, pas de gestion de stock (citerne), gain de place; avantages qu'il a résumés ainsi: «Moins de soucis, plus de confort».

Le projet du Groupe e Celsius a été présenté par John Grosengren, chargé du développement d'affaires, Laurent Galley, account manager, et Steeve Marchesi, conducteur de travaux, en photo, avec en tête Roland Canonica et Marc-Hermann Schaffner,

John Rosengren a présenté le Groupe e, né de la fusion en 1998 de l'Electricité Neuchâteloise ENSA et des Entreprises Electriques Fribour-

geoise EEF: 2500 collaborateurs, et particulièrement 60 pour son secteur Celsius. Il est acteur de la transition énergétique qui, d'ores et déjà, a installé 56 chauffages à distance dans 45 lieux de la Suisse romande. John Rosengren a souligné que la réalisation du «CAD E2L» contribuera à réduire de 5 % la quantité de CO₂ émise dans le Canton de Neuchâtel. Il a déclaré qu'en cas de fermeture de la Raffinerie de Cressier d'autres solutions pourraient être apportées à la source d'énergie du réseau: bois, cimenterie, eaux de la Thielle ou du lac, STEP d'Epagnier, géothermie peu profonde.

Laurent Galley, chargé du contact avec les propriétaires d'immeubles, a présenté la tarification: une offre de lancement de 20 % pour le raccordement au réseau, une contribution unique de raccordement et des frais annuels de production, d'acheminement et de chaleur. Les coûts varient selon les immeubles. Toutefois, les comparaisons présentées en relation avec deux types d'immeubles ont montré un prix quelque peu inférieur à celui d'une installation de chauffage à énergie fossile. Les propriétaires de maisons concernées par le réseau seront contactés; chaque lieu sera l'objet d'une proposition faite pour le raccordement par le Groupe e. Les premiers contacts seront établis pour le secteur rues de la Maigroge – Daniel-Dardel, puis RC 5. La construction du réseau devrait être réalisée en 2024-2025, la fourniture de chaleur en 2026-2027.

Plusieurs questions ont permis aux participants d'obtenir les compléments d'information souhaités. Des applaudissements ont mis un terme aux exposés. CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Pour Saint-Blaise aujourd'hui c'est un jour de fête, celle du Saint dont le village a pris le patronyme. Pourquoi ce nom ?

Comment choisi-t-on un nom? Qu'est-ce que cela implique? Souvent les prénoms que nous donnons à nos enfants le sont en fonction de la consonnance et peut-être la mode, mais aussi et surtout en souvenir d'un personnage célèbre ou important dans la famille, un personnage biblique ou encore un saint. On ne choisit pas le prénom de quelqu'un que l'on n'aime pas et après la deuxième guerre mondiale, quand le prénom d'Adolf personnalisait presque le diable, sa popularité a chuté d'un coup, même si un prénom se redore aussi avec une autre personne appréciée.

Blaise de Sébaste, un médecin du 4^{ème} siècle, nommé comme évêque, homme de foi et dévoué à son prochain, est un bon choix. C'est se mettre au service les uns des autres à la suite du Christ, le serviteur par excellence.

Par le baptême et par ma confession de foi j'ai choisi de me mettre sous le nom du Christ. Et quand je me dis «chrétienne» cela implique une responsabilité, celle de marcher à la suite du Christ, humblement et avec tous ceux qui avancent quelles que soit leurs erreurs et leurs faux pas, sur un chemin de pardon et de vie.

Nous sommes tous engagés dans nos lieux de vie, villages ou villes, pays et associations.

Avec Blaise de Sébaste, comme tant d'autres, nous témoignons du Dieu qui marche avec nous et nous guide au travers de nos vies.

Une bonne Saint-Blaise à tous les Saint-blaisois et bonne santé à tous!

Delphine Collaud, pasteur (à Saint-Blaise et dans tout l'Entre-deux-Lacs)

Reiki au 1^{er} degré
11-12 février
à La Neuveville

079 800 34 30

www.reiki-phenix.ch

A l'affiche

Peter K – seul contre l'Etat
VE 3 février à 20h30

Tirailleurs

SA 4, DI 5 fév à 20h30

Nos soleils

MA 7, DI 12 (17h),
MA 14, VE 17 fév à 20h30

Babylon

ME 8, VE 10, SA 18,
DI 19 fév à 20h30

Prochainement

Divertimento
Maurice, le chat fabuleux
Sacrées momies

www.cine2520.ch

Nos correspondants se dévoilent

Vous lisez leurs articles et leurs comptes-rendus chaque semaine, mais connaissez-vous les correspondants de chaque commune? En ce début d'année 2023, nous avons eu envie d'en savoir davantage à ce sujet, et ils se sont volontiers prêtés au jeu. Voici, en quelques mots, leurs portraits.

Isabelle Nicolet-dit-Félix, correspondante pour Cornaux



Dans la vie, Isabelle Nicolet-dit-Félix est quelqu'un de passionné. Elle aime faire les choses à fond, relever de nouveaux défis. Au quotidien, elle est enseignante au cycle 3 (auparavant école secondaire). Un métier magnifique et enrichissant. Elle apprécie le contact avec les ados; elle aime les voir progresser, comprendre, découvrir, grandir et finalement voler de leurs propres ailes. Curieuse, Isabelle Nicolet-dit-Félix adore partir à la découverte de nouveaux

horizons. Elle a beaucoup voyagé avec son mari à l'autre bout du Monde, avec une préférence pour l'Asie Pacifique. Depuis l'arrivée de son petit garçon, les voyages se font moins loin, mais ne sont pas moins intéressants! Ainsi, ils vadrouillent en Suisse, en Europe, en ville et à la montagne, ou encore au bord de la mer. Il n'est pas rare qu'ils partent à la découverte d'un musée ou d'une exposition ou encore qu'ils se rendent dans un Festival avec leurs amis!

Sportive, Isabelle Nicolet-dit-Félix fréquente assidument la salle de musculation, et elle a repris la danse classique après de nombreuses années d'arrêt. Le soir, ce qu'elle préfère, c'est se plonger dans un livre... Et c'est la lecture qui l'amène aujourd'hui à l'écriture! Parce que depuis quelques années, Isabelle Nicolet-dit-Félix chronique les romans qu'elle lit. Alors, au mois d'octobre, elle n'a pas hésité longtemps avant de répondre à l'annonce du Bulcom qui cherchait un correspondant pour la commune de Cornaux! Ça faisait déjà un petit moment qu'elle souhaitait offrir un peu de son temps à son village et cette annonce fut une évidence! Mettre sa plume au service de la vie locale, l'idée lui plaisait! Tout s'est fait très vite: un mail, un téléphone et un article en quelques jours seulement! Et depuis, c'est avec beaucoup de plaisir qu'elle sillonne, toujours avec le sourire, et part à la rencontre des gens. Ils sont heureux que l'on parle d'eux! Ils l'attendent, la cherchent dans la foule, posent volontiers pour une photo. Parfois, ils lui soumettent leurs idées, leurs envies. Mais surtout, ils la lisent et la remercient pour ses articles. Isabelle Nicolet-dit-Félix pensait s'épanouir en écrivant, toutefois elle était loin d'imaginer qu'elle ferait d'aussi jolies rencontres!

Geneviève Charrière, correspondante pour Cressier et Lignièrès



Quand Geneviève Charrière a commencé ses activités de correspondante le 24 janvier 1992, le Bulletin des Communes du district de Neuchâtel était édité en grand format, noir/blanc, par l'Imprimerie Zwahlen. Son premier article «Ouverture du centre de calcul de la Banque Raiffeisen à Lignièrès» était un sujet

abondant en technicités comptables, et elle s'est tout de suite sentie à l'aise. L'ambiance était chaleureuse et tout s'est bien passé! L'essai étant concluant, Madame Franca Zwahlen-Coulet, responsable-administrative, l'a engagée et encouragée à poursuivre sa collaboration avec le Bulcom. C'était le temps de la machine à écrire, de la photo noir/blanc, de l'envoi du courrier par poste. Pour Geneviève Charrière, les contacts, la découverte, les connaissances nouées, la connexion à l'actualité régionale apportent plaisir et passion. Cependant, se vider la tête est également nécessaire et possible pour elle par ses activités au grand air, vélo, randonnée à pied, ski de fond, raquettes, gymnastique. Ses autres passions sont: la lecture, le théâtre, les voyages et émissions sportives.

Claude Perrenoud, correspondante pour Le Landeron



Mariée depuis plus de cinquante ans, mère de famille et grand-mère, Claude Perrenoud s'est épanouie dans son activité professionnelle de secrétaire de commissions parlementaires. Ce parcours lui a appris à écouter, assumer et résumer des débats.

Aimant écrire, il lui a paru important de pouvoir faire vivre son village au travers d'articles dévoilant sa vie intense et ses multiples activités. Le plus important est d'avoir un contact de confiance avec les habitants,

les sociétés locales et autorités, une richesse qu'elle a le plaisir de relater et une belle manière de faire partie d'une belle communauté avec des retours chaleureux et des rencontres incroyables.

Son temps libre lui permet de s'adonner à sa passion du jardinage et à la lecture tout en profitant de sa famille. Un parcours plein de joie et de plaisir.



Denise Frossard, correspondante pour les sujets spécifiquement culturels



Denise Frossard (nom journalistique) a passé sa vie à Lausanne, puis à Berne, et est domiciliée à Neuchâtel depuis 1992. Elle a été journaliste RP à plein temps à l'ATS, Berne, puis à Radio Suisse Internationale à Berne, et en parallèle pigiste d'un magazine culturel. Suite à la naissance de

son fils, elle a œuvré comme pigiste dans divers magazines (dont VOIR) et quotidiens (dont La Liberté, Le Démocrate), mais aussi à la Radio Suisse Romande et à Radio Suisse Internationale, ainsi qu'à un tiers de son temps au Bulcom à partir de 1998. A à ce jour, elle travaille toujours en tant que journaliste indépendante au Bulcom.

Passionnée de culture, notamment les beaux-arts et le théâtre, elle se plaît dans son terreau de prédilection dans les sujets qu'elle développe pour le Bulcom. Elle est également engagée depuis plus de 20 ans en tant que lectrice bénévole auprès de la Bibliothèque Sonore Romande à Lausanne.

Claude Zweiacker, correspondant pour Saint-Blaise



Né en 1939 à Saint-Blaise où il a passé toute son enfance, Claude Zweiacker est ensuite devenu instituteur de sa localité. En 1964, il se marie. De cette union naîtront deux enfants, et il a aujourd'hui quatre petits-enfants. D'abord adjoint du chef du Service de l'enseignement secondaire au Département de l'instruction publique, aujourd'hui Département de la formation, de la digitalisation et des sports, il devient en 1986 Chef du Service de

l'enseignement primaire, puis, en 2000, Chef du Service de l'enseignement obligatoire. Il a également été, de 1973 à 1984, Président de la Commission du 3 février – Jour de Saint-Blaise et conseiller général du Parti libéral à Saint-Blaise. Il a été nommé bourgeois d'honneur de la Commune de Saint-Blaise le 16 décembre 2016. A noter qu'il a également été député libéral au Grand Conseil.

S'il prend officiellement sa retraite en 2001, Claude Zweiacker n'a jamais arrêté ses activités journalistiques. En effet, il est le plus ancien correspondant du Bulcom, il a signé son premier article dans le Bulletin de Saint-Blaise et des communes environnantes (découverte d'une console de manteau de cheminée datant de la fin du 16^e siècle trouvée dans des fouilles à l'Avenue Bachelin) en 1957. Dès 1966, il tient chronique, chronique qui est toujours la sienne aujourd'hui, « Dans le vent de l'actualité », publiée, depuis, sans interruption dans le Bulletin de Saint-Blaise devenu le Bulcom. De 1968 à 1993, il a été correspondant de Saint-Blaise de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, aujourd'hui ArclInfo. Dès 1960, Claude Zweiacker est aussi rédacteur au journal mensuel « Le Gouvernail » s'intéressant à la vie régionale (rédacteur-administrateur de 2002 à 2014).

Baptiste Ruedin, dessins de presse et correspondant pour le Conseil général d'Hauterive



Né en 1982 à Neuchâtel, passionné de BD depuis l'enfance, Baptiste Ruedin a étudié le journalisme, le cinéma et la philosophie, et a consacré son mémoire au dessin de presse qui l'a amené à rencontrer toute la crème des dessinateurs romands. Suivent plusieurs expériences journalistiques et quelques années dans l'administration et la communication d'un hôpital vaudois. C'est en 2015 – alors qu'il vient d'intégrer l'équipe du Théâtre du Passage, à Neuchâtel, et qu'il souhaite compléter son activité en se consacrant à ses premières amours – qu'il s'approche

du Bulcom, où il est engagé comme caricaturiste et journaliste. Au fil de ses articles, il part notamment à la rencontre d'entreprises de l'Entre-deux-Lacs et couvre différents Conseils généraux, en particulier à La Tène et à Hauterive. A chaque fois, il est impressionné par l'engagement des personnes qu'il côtoie, de même que leur amour pour leur région et leur grand attachement au Bulcom. Fin 2020, après plusieurs années à Saint-Blaise, il s'installe au Landeron avec sa compagne et ses deux fils, âgés aujourd'hui de 5 et (presque) 2 ans.

Thierry Adatte, correspondant pour Enges



Thierry Adatte habite Enges depuis 32 ans, il est marié avec 2 enfants. Géologue de formation, il est Professeur et chercheur à l'Université de Lausanne. Dans ce cadre, il s'intéresse aux extinctions de masses du Passé et aux changements climatiques qui leurs sont liées, plus spécialement à l'extinction des fameux dinosaures il y a 66 millions d'années. Selon lui, « mieux comprendre les catastrophes du passé peut aider à comprendre celles du Futur ».

Ces recherches lui ont permis de parcourir le monde.

En tant que correspondant du Bulcom, il s'intéresse également à la vie locale de sa commune. Il est aussi membre du Conseil général depuis plusieurs législations. Le théâtre est un de ses hobbies préférés, il est d'ailleurs membre de la boîte d'Enchois, la troupe amateur d'Enges qui jouent des comédies depuis de nombreuses années.

Maxime Humbert-Droz, correspondant pour Hauterive



A 22 ans, Maxime Humbert-Droz est le plus jeune correspondant du Bulcom. Il habite Le Landeron depuis de nombreuses années maintenant. Il a le plaisir de couvrir, depuis novembre 2022, les événements et manifestations de la commune d'Hauterive ainsi que d'effectuer quelques remplacements dans les communes environnantes.

Il pourrait vous dire qu'il aime pâtisser ou encore jardiner, mais ce ne serait pas tout à fait honnête de

sa part. Ce n'est pas tant qu'il n'aime pas manger ou passer du temps en pleine nature, mais ce qu'il aime vraiment c'est écrire et écrire sur à peu près tout.

Les nombreuses rencontres que l'on fait lors de la préparation des articles, les lieux que l'on découvre et les traditions dont il ignorait jusqu'à l'existence enrichissent son quotidien bien davantage qu'imaginé. Passer de la lecture à l'écriture, du lecteur au correspondant, n'est pas évident, mais une fois lancé, il aime à penser qu'on ne s'arrête plus.

Alors oui, être correspondant auprès du Bulcom ça prend du temps, mais quand on aime, on ne compte pas!

Daniel Jolidon, correspondant pour La Tène, Marin-Epagnier et Wavre



Marié depuis plus de quarante ans à Jacqueline, Daniel Jolidon déclare souvent qu'il a le bonheur d'avoir élevé, avec elle, quatre beaux enfants, et d'être deux fois grands-papa.

Daniel Jolidon a travaillé pour la Poste pendant plus de quatre décennies en ayant commencé comme facteur pour finir par chef de projets informatiques.

Daniel Jolidon aime tous les sports (il pratique encore le tennis et la pétanque après avoir joué au volleyball

jusqu'en LNA), il aime la lecture, le cinéma et le théâtre et il est investi en politique au niveau communal. Il aime aussi la bonne chair (sa balance s'en plaint parfois, en plaisante-t-il) et le bon vin (là c'est son foie qui réclame).

Il a toujours déclaré, qu'à sa retraite, il aimerait pouvoir relater les événements de son village et donner envie aux lectrices et aux lecteurs de rencontrer leurs concitoyennes et leurs concitoyens par le biais d'événements sportifs, culturels ou politiques qui sont le cœur d'une commune. Voilà pourquoi il s'est annoncé comme correspondant pour le Bulcom.

SAINT-BLAISE

Rive-de-l'Herbe: reprise et renaissance

En avril 2022 trois citoyens de Saint-Blaise ont fait opposition au projet de centre médical de la Rive-de-l'Herbe. Cette opposition a été déposée tardivement, dans la phase de demande de permis de construire, au mépris de toutes les étapes précédentes, qui avaient vu le projet largement débattu sur tous ses aspects, aussi bien dans les commissions communales et au conseil général, que dans la société civile et parmi les médecins de la région, récoltant une adhésion très forte: un tel centre médical de proximité répond à une forte demande de la population, alors que la plupart des médecins de la région partent à la retraite et peinent à trouver des successeurs.

Le Conseil communal a reçu beaucoup de messages de soutien au projet, et d'incompréhension pour l'opposition déposée. Le corps médical local s'est également mobilisé pour tenter de faire renoncer les opposants, et une séance de conciliation a eu lieu, pour apporter toutes les réponses aux questionnements des opposants, sans succès.

Après plus de huit mois de blocage le projet a enfin pu repartir. En décembre dernier, en effet, l'État a dé-claré l'opposition irrecevable

et mal fondée sur tous les points soulevés et la commune a pu lever l'opposition et délivrer le permis de construire. Les opposants ont récemment décidé de ne pas recourir à l'instance suivante, en raison vraisemblablement des chances quasi nulles de succès et devant l'impopularité de leur action.

Le conseil communal est bien sûr satisfait de ce dénouement, mais il constate les dégâts produits par l'action irréfléchie des opposants: plusieurs médecins participant à l'équipe de départ n'ont pas pu prendre en compte l'absence de certitudes relatives au programme de construction et se sont tournés vers d'autres solutions pour leurs carrières. L'opposition était en effet susceptible d'aller jusqu'au tribunal cantonal, voire fédéral, provoquant ainsi la mort du projet. Le cas de l'abandon du projet par la Ligue pulmonaire neuchâtoise, regrettable en soi, est plus complexe: les incertitudes liées à l'opposition ont très certainement joué un rôle négatif, mais d'autres considérations liées au fonctionnement des Ligues pulmonaires en Suisse et à Neuchâtel semblent avoir également pesé sur leur décision.

À ce stade, le conseil communal se propose d'oublier tant que faire se peut cet épisode

malheureux, et de relancer ce projet utile à la population. L'opposition n'a rien enlevé à la légitimité de l'action du conseil communal, basée sur les décisions toujours en force du conseil général. Par ailleurs, le projet architectural est abouti, et les offres d'entreprises prêtes à être relancées. Le bâtiment de la Rive-de-l'Herbe est idéale-ment situé, et sa configuration se prête bien à un centre médical. Enfin, les doctresses à l'origine du projet sont prêtes à poursuivre l'idée initiale: en collaboration étroite avec le conseil communal, appuyé par la commission ad hoc pour le suivi du projet, une équipe renouvelée sera mise sur pied, et le projet sera re-mis sur le métier.

Un tel projet est complexe et plusieurs points doivent être affinés, le conseil communal prendra ses res-ponsabilités, et n'agira que lorsque tous les paramètres seront définis et maîtrisés. Toute l'énergie sera mise pour faire aboutir positivement ce projet, et le conseil communal en appelle à tous les médecins généra-listes et pédiatres, pour les encourager à se joindre à ce projet.



LE LANDERON

Assemblée générale de la Société de musique la Cécilienne

18 février 2023 à 14h00 au foyer du Nouveau bâtiment administratif

Cet ordre du jour fait office de convocation

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Admissions-démissions.
4. Jubilaires 2023.
5. Présentation des modifications des statuts et vote
6. Lecture des comptes 2022.
 - a. Rapport des vérificateurs de comptes.
 - b. Budget 2023
 - c. Nomination des vérificateurs de comptes.
7. Directeur
 - a. Rapport
 - b. Nomination
8. Moniteur tambour
 - a. Rapport
 - b. Nomination
9. Président
 - a. Rapport
 - b. Nomination
10. Nomination du comité
11. Commission musicale
 - a. Rapport de la commission musicale
 - b. Rapport de l'école de musique de la Cécilienne
 - c. Nomination de la commission musicale
12. Nomination des membres à vie
13. Lecture du journal
14. Divers

PAUSE

Au nom de La Cécilienne

Le président

P. Linder

La secrétaire

Y. Thomet

Les cotisations sont à payer lors de l'assemblée générale



Restaurant & Pizzeria
Antica Roma

Rue Saint-Maurice 13
2525 Le Landeron
Tél. 032 751 50 49

MENU SAINT-VALENTIN

APÉRITIF
Une coupe de Prosecco offerte

ENTRÉE
Tartare de thon
Servi avec des toasts

PLAT
Entrecôte de bœuf
Sauce aux morilles
Jardinière de légume
Pomme duchesse

DESSERT
Mousse au chocolat
CHF 56.-

**Il est recommandé de réserver votre table
au 032 751 50 49**

www.anticaroma.ch • info@anticaroma.ch

LA TÈNE

Assemblée générale de l'APE

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu le mercredi, 8 février 2022 et nous vous prions de bien vouloir l'ajouter à la prochaine édition de Bulcom et si possible, également notre affiche pour notre atelier Ecouter Lire

Par la présente, vous êtes conviés à la prochaine assemblée générale de l'APE La Tène qui aura lieu le **mercredi, 8 février 2023, à 20h00, à l'Espace Perrier, salle Marin.**

Ordre du jour:

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de notre dernière AG du 1^{er} février 2022
3. Rapports d'activités 2022
4. Comptes 2022, budget 2023
5. Démissions, admissions et élection du comité et des vérificateurs de comptes
6. Divers, échanges et réponses aux questions des parents présents

Jennifer Wenger

Secrétariat – APE La Tène

URGENT
RECHERCHE
BÉNÉVOLES!
SANS VOTRE AIDE,
L'ATELIER RISQUE
DE FERMER!



ATELIER ECOUTER LIRE

"Un adulte va lire pour se distraire,
un enfant va lire pour se construire."

L'Association des parents d'élèves de La Tène (APELT) recherche des bénévoles pour l'atelier Ecouter Lire que nous animons tous les jeudis de 13h00 à 13h45 à la bibliothèque du Collège des Tertres à Marin.

À Ecouter Lire, c'est l'enfant qui lit et l'adulte qui écoute, accompagne et aide au besoin. C'est pour cela que votre aide est précieuse, même pour une heure par semaine, vous êtes les bienvenus.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir nous contacter au numéro 076 783 48 40.
Au plaisir de vous rencontrer!






Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.



Faites un don avec TWINT!



TRIATHLON – CAROLE PERROT

« Une progression hallucinante! »

Championne du monde de triathlon Xterra en Italie toutes catégories d'âge confondues (hors Elite), en octobre dernier, Carole Perrot, de Prêles, a récemment participé à un séminaire réservé aux cadres du groupe QUALIPRINT HOLDING AG à Andermatt. Au menu: initiation au skating et conférence sur le thème de la motivation. Nous avons profité de cette opportunité unique pour nous entretenir avec cette championne hors normes qui a aimablement répondu à nos questions. Un grand merci.

Carole, comment êtes-vous tombée dans la marmite du triathlon?

- J'y suis tombée en 2014, complètement par hasard, sans que ce soit prévu ou calculé. J'ai disputé une fois le triathlon de Tramelan. Ça m'a plu et j'ai continué. Mais au bout d'un certain temps, je stagnais, jusqu'à ce que je rencontre mon coach actuel, Bernard Maréchal. Il vient de la compétition de vélo et il m'a fait progresser dans le milieu professionnel. En quatre ans, ma progression est hallucinante. Mon titre de championne du monde l'atteste.

Qui vous à transmis le virus du triathlon?

- Personne. C'est venu par moi-même. Je pratiquais les trois sports séparément, facilement compatibles avec mon rôle de mère au foyer (ndlr: elle est maman de deux enfants: Rayan, 17 ans et Soraya, 14 ans).

Quelles sont les qualités indispensables pour percer dans cette discipline?

- La flexibilité, parce qu'on doit s'entraîner dans trois sports différents, donc ce sont trois techniques bien distinctes. Ce qui est difficile, c'est de passer d'un entraînement à l'autre, d'une technique à l'autre, avec des contenus différents. En fait, les maître-mots pour réussir à obtenir de bons résultats, ce sont la rigueur et le travail sérieux.

A combien de séances hebdomadaires votre entraînement s'élevait-il et de quoi est-il composé?

- Cela change durant l'année, en fonction de la période des courses. En octobre, il y a un mois de pause: c'est sport « plaisir », il ne faut pas arrêter complètement, mais toutes les sorties sont pour rêvasser, sans aucune précision dans l'entraînement du jour, sans montre. Ensuite, de mi-novembre-décembre et jusqu'à février, je pratique le fitness deux fois par semaine avec des machines spécifiques, un mélange de musculation et d'exercices d'explosivité, sur une période de trois mois dans le but de renforcer la structure musculaire et travailler sur la condition physique de base afin d'éviter les blessures pendant la saison. Entre deux, il y a bien sûr également de longues sorties en extérieur, de la natation deux fois par semaine. Hors saison, cela représente entre doute et quinze heures d'entraînement hebdomadaire. Ensuite, pendant la saison,



Carole Perrot pose ici avec Christian Wey, propriétaire du groupe QUALIPRINT HOLDING AG. (photo mb)

quand il y a des courses presque tous les week-ends, on se prépare pour l'épreuve et on récupère après la compétition. Cela ne fait pas beaucoup en quantité, mais il faut savoir récupérer. On ne peut pas demander n'importe quoi à son corps.

Le facteur chance a-t-il aussi son importance dans le triathlon?

- La chance existe, c'est sûr, mais mon père me l'a toujours dit: la chance se provoque. Si on n'a pas la volonté de réussir, les choses n'arrivent pas que par chance, il faut un petit mélange des deux.

Que représente à vos yeux votre titre de championne du monde Xterra en Italie?

- Eh bien, ça les fait briller mes yeux. Il y a quatre ans en arrière, je voyais ce titre avec beaucoup de respect, il ne me paraissait pas atteignable. Mais après, avec la patience, le travail et les portes qui s'ouvrent au fur et à mesure des compétitions, on s'inscrit aux Championnats du monde et on les gagne... c'était magnifique. Aussi parce que j'ai pu les partager avec les membres de ma famille, ce qui a une grande valeur. Ils ont fait ce long voyage astreignant avec moi et on est tous revenus avec un sac à dos rempli de beaux souvenirs.

Envisagez-vous d'embrasser une carrière pro? Et si oui dans quel laps de temps?

- On m'a demandé cette année de courir avec les pros, au vu de mes résultats, ce qui ne veut pas dire que je me qualifie moi-même en tant que pro, parce que le professionnalisme,

QUALIPRINT
HOLDING
AG

www.qualiprintholding.ch

WEYRAUCH.

www.weyrauch.ch

c'est de le faire à part entière et de pouvoir en vivre. Pour moi, le triathlon n'est de loin pas cela, n'étant pas une discipline spécialement soutenue au niveau fédéral ni au niveau des « prize money ». Il faut donc compléter avec du sponsoring et c'est cela qui va définir si je pourrai participer au World Tour qui engendre des frais très élevés, par exemple pour partir à Taiwan. Je ne veux en effet pas le financer avec l'argent de ma famille, c'est important pour moi que cela vienne des sponsors.

Est-il difficile de trouver des sponsors dans votre sport?

- Oui, clairement. Les entreprises régionales aident volontiers, mais c'est plutôt du mentorat que de vouloir se mettre elles en avant à travers mon image. Ce sport n'est malheureusement pas tellement médiatisé, mais j'aimerais bien réussir à décrocher un sponsor principal avec lequel je puisse développer un partenariat (ce qu'elle a entre-temps obtenu avec QUALIPRINT HOLDING AG). Même des grandes entreprises régionales ou suisses reconnues mondialement ne montrent aucun intérêt. Ils mettent leur budget dans d'autres sports comme le ski ou le tennis.

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans le triathlon?

- Le progrès, évoluer, s'améliorer, devenir plus forte, suivre les entraînements. Cette faculté qu'a le corps de s'adapter pour passer d'un sport à un autre me passionne, c'est vraiment fabuleux. Cela s'entraîne aussi, évidemment.

Arrivez-vous facilement à concilier vie de famille, travail et compétition?

- Oui, je n'ai aucun souci, honnêtement. Je suis quelqu'un d'hyper organisé et ordonné à la base, donc je ne dois pas fournir d'efforts particuliers. Mon agenda est clair et précis: je suis à la maison le matin quand les enfants se réveillent et quand ils rentrent et entre deux, il y a le temps pour aller travailler et s'entraîner. C'est facile et ça ne me stresse absolument pas, sinon je ne pourrais pas le faire.

CORNAUX

Assemblée générale de la Société de Développement



La nouvelle élue au Conseil Communal, Lina Veliz Aguilar Schopfer (2^{ème} en partant de la gauche) entourée des autres membres du Conseil Communal de Cornaux.

Mercredi 25 janvier 2023, s'est tenue l'assemblée générale de la société de développement de Cornaux, à l'Espace Ta'tou.

Ueli Nydegger, président, a tout d'abord tenu à saluer Isabelle Weber, présidente du Conseil Communal, Milan Despotovic, directeur de «the SeaCleaners Swiss», les représentants des entreprises de la région, les cotisants, les représentants des sociétés du villages, et la presse. Il a ensuite, présenté son rapport, rappelant que le nouveau comité était en place depuis le printemps 2021 et que par conséquent, il s'agissait de leur première assemblée générale. Il a rappelé que ce nouveau comité n'avait plus souhaité porter l'organisation de la fête du Soleil afin de concentrer ses efforts dans la mise en place d'activités tout au long de l'année et afin de ne pas surcharger la nouvelle équipe. Il a rappelé également que la convention liant la SDC avec les autorités communales avait été dénoncée et que la commune disposait dorénavant d'une nouvelle commission Sport Loisirs et Culture (SLC) et que cette dernière chapeaute l'organisation de la fête du soleil notamment. La SDC, est désormais au même niveau que les autres sociétés du village.

La toute première activité organisée par le nouveau comité fut la sortie annuelle des aînés à la Berra à l'automne 2021. L'agenda de la fin de l'année fut complété par la venue de la troupe théâtrale de la Mouette et l'organisation du thé et vin chaud lors du concert de l'Avent par le chœur d'hommes et la société de musique.

Un des devoirs de la SDC est de promouvoir l'embellissement du village, et c'est ainsi que le comité a relancé le concours des fenêtres et balcons fleuris au printemps 2022. L'enthousiasme est là et malgré une participation timide de la population, les vainqueurs ont été dûment honorés lors de la fête du Soleil.

En mai, le comité de la SDC a mis sur pied le duel intercommunal qui avait pour but de faire bouger la population tout en comptabilisant

les minutes d'activités pour le village. Dans la foulée, il a organisé un rallye pédestre autour du village. Cette activité a rencontré un franc succès, faisant découvrir aux habitants des endroits méconnus de la commune de Cornaux. Puis, en juin, la SDC a mis en place un vide-grenier, qui n'aura malheureusement pas le succès escompté.

Le mois d'août sera placé sous le signe de la fête du Soleil. Les sociétés locales ont largement répondu présent. Et l'organisation s'est faite en un temps record. La fête fut belle grâce aux bénévoles, aux sociétés locales, aux classes de l'école primaire, à l'équipe de parents motivés du CESC. Mais aussi grâce au soutien financier et logistique de la commune! La Société de Développement a, quant à elle, tenu un stand de photos et un stand de tir à la carabine.

Avec l'automne, la troupe de la Mouette fut à nouveau accueillie durant deux soirées. Malgré une fréquentation en demi-teinte, la SDC ne se décourage pas et proposera à nouveau du théâtre à l'automne 2023.

Décembre a marqué le grand retour des fenêtres du calendrier de l'Avent. Les rencontres entre villageois furent timides, sans doute en raison de la période très chargée, mais les décorations étaient magnifiques! Le calendrier pour le mois de décembre 2023 est déjà au programme de la SDC! Et pour finir l'année, comme le veut la tradition, les membres de la SDC, ont une fois de plus préparé et servi thé et vin chaud lors du concert de l'Avent, à la sortie de l'église.

Ueli Nydegger a profité de son rapport pour remercier ses collègues, les cotisants, les bénévoles et les entreprises qui les soutiennent tout au long de l'année!

Ensuite, les comptes ont été présentés par Suzanne Monard. En 2021, le bénéfice de l'exercice était de CHF 22.60 alors qu'en 2022 il fut de CHF 3'170.75. Le capital actuel de la Société de Développement s'élève aujourd'hui à plus de CHF 30'000.00!

Isabelle Weber, très reconnaissante, a ensuite remercié la SDC pour son travail et son excellente collaboration, au nom du Conseil Communal. Elle en a profité pour présenter Lina Veliz Aguilar Schopfer, fraîchement élue au Conseil Communal, qui reprendra le dicastère de la SCL. Lina Veliz Aguilar Schopfer a déclaré, quant à elle, se réjouir de collaborer avec la Société de Développement de Cornaux pour l'année à venir.

Après une pause de 10 minutes, la parole a été donnée à Milan Despotovic, directeur de l'association sans but lucratif «The SeaCleaners Swiss» invitée pour l'occasion à présenter ses activités. Créée par Laurent Bourgnon, l'association a pour but de proposer des solutions à terre et en mer pour lutter contre la pollution plastique.

A l'issue de la présentation, une petite collecte était organisée par la SDC en faveur de l'association «The SeaCleaners Swiss». Enfin, l'apéritif offert par le comité de la société de développement de Cornaux a prolongé agréablement une soirée riche en discussions.

IN



Consultez notre
prix du jour sur

margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

LA TÈNE

FC Marin - repas de soutien

La 1^{ère} équipe du FC Marin, qui milite en 2^{ème} ligue, organise le samedi 11 février prochain son traditionnel repas de soutien. La soirée commencera à 19 heures par un verre de bienvenue et se terminera tard dans la nuit.

Autour d'une fondue chinoise à discrétion (avec dessert et café), il sera possible de revoir d'anciennes gloires de la région, des amateurs de ballon rond et des supporters du club cher au président Christophe Vuilliomenet. Il sera permis à tout un chacun et chacune de rêver à gagner un des nombreux prix récompensant une tombola de derrière les fagots.

Il est possible de réserver des tables de 6, 8 ou 10 personnes. Que les couples ou personnes seules se rassurent, ils et elles sont les bienvenus(e)s et il y aura de la place pour tout le monde.

Les inscriptions se font via l'adresse internet soutien@fcmarin.ch

A 23h59 le verre de l'amitié sera offert aux membres du «Club des Amis».

Le FC se réjouit de vous retrouver lors de cette soirée qui promet d'être à marquer d'une pierre blanche.

DJ

SOUPER DE SOUTIEN

FC MARIN

Samedi 11 février 2023
19:00 à la salle de l'Espace Perrier

60.-

- * Verre de bienvenue
- * Fondue chinoise à discrétion
- * Dessert
- * Café

TOMBOLA Exceptionnelle
& ANIMATION

Plus de 6'000.- de prix à gagner

Suivi d'une **SOIRÉE** jusqu'au bout de la nuit !

Inscriptions par e-Mail à « soutien@fcmarin.ch »

VENEZ NOMBREUX-SES

A votre service !

Maîtrise fédérale Sanitaire

Tecaro Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

LA TÈNE

Club du jeudi



Invitation à la prochaine rencontre du Club Espace Perrier, salle 'Marin'

Jeudi 9 février 2023 -14h30

« LE PEINTRE LOUIS DE MEURON ET L'HERITAGE IMPRESSIONNISTE »

M^{me} Pamela Corvalan

Toute personne quelle qu'elle soit est la bienvenue.

Pas nécessaire de s'inscrire, pas d'adhésion, pas de cotisation.

Collecte en fin de conférence

LA TÈNE

Déclarations d'impôts

Le service bénévole de La Tène aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans la commune La Tène, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 9h00 et 10h00.

Une participation minimale de 20.- vous sera demandée.

St. Valentin

Menu spécial

APÉRITIF
KIR ROYAL

AMUSE-BOUCHE
CREVETTES DE L'AMOUR

ENTRÉE
TATAKI DE THON AU SÉSAME ET SOJA

PLAT PRINCIPAL
ENTRECÔTE DE BŒUF
SAUCE AUX MORILLES
gratin dauphinois et légumes

DESSERT
CŒUR COULANT
et sa glace vanille

76.- /pp

f NEMOURS

Ville 6 - 2525 - Le Landeron - Tél. 032 525 59 66
www.nemourslanderon.ch - info@nemourslanderon.ch

HORAIRES - lundi fermé - mardi à jeudi: 08h00 - 15h00 - 17h00 - 23h00
vendredi à dimanche: 09h00 - 00h00



LUOTHÈQUE LA NEUVEVILLE

Nouveauté: Sobek 2 joueurs



Jeu de collecte et déplacements tactiques | 2 joueurs | dès 10 ans.

La construction du temple de Sobek bat son plein. Un énorme marché voit le jour et vous êtes déterminé à en tirer profit. Rusez pour obtenir et vendre les meilleurs lots de marchandises, tout en contrôlant la concurrence.

Ce jeu sera proposé lors du Speed Gaming de la soirée jeux du vendredi 10 février, au Centre des Épancheurs de La Neuveville de

19h à 23h (dès 14 ans, entrée libre, inscription: 079 891 75 65 ou ludothèque@neuveville.ch).

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 16 février 17h30-18h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludothèque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

ENTRE-DEUX-LACS

La locomotive Pacific 01 202 dans l'Entre-deux-Lacs Elle a même fait halte au Landeron!

Rareté ferroviaire, la locomotive à vapeur Pacific 01 202 a traversé, samedi 28 janvier passé en fin d'après-midi, l'Entre-deux-Lacs lors d'un voyage privé de Lyss à Vallorbe. En retournant à Lyss, où se situe son dépôt, elle a passé par Yverdon – Neuchâtel – Bienne.

Benjamin Gross-Payot, du Landeron, que nous remercions, a photographié cette célèbre locomotive pendant sa brève halte au Landeron entre 17h22 et 17h33.

La locomotive Pacific 01 202, longue de 23,95 m, d'une puissance de 2'240 CV a été construite en 1936 en Allemagne. Elle fut mise en service en 1937. Elle a été retirée du service en 1975. Acquis par un passionné alémanique des chemins de fer «au prix du vieux fer», elle a été rénovée. Propriété aujourd'hui d'une association, cette «énorme» machine est utilisée pour des voyages charters.

Du 25 au 27 février prochain, cette locomotive se rendra à Meiningen, au centre de l'Allemagne, ville dans laquelle les chemins allemands DB possèdent encore un centre d'entretien pour les locomotives à vapeur. Elle reviendra en Suisse après une révision de sa chaudière qui aura duré quatre mois.

CZ





Café-Théâtre de la Tour de Rive
Karine C
Samedi 25 février 2023 à 20h30



Samedi 25 février 2023 à 20h30 – Karine C

Karine C est déjà et surtout (!) née à Nice en 1975, ville où elle a grandi. C'est sûrement ce petit côté du sud qui fait qu'elle n'a «pas la langue dans sa poche». Arrivée en Suisse à l'adolescence, elle est tombée sous le charme de la Riviera Vaudoise où elle s'est établie. Issue du monde du marketing et du management, elle réoriente sa vie pour la remplir d'art et de rires à la crise de la 35aine.

Auteur, elle écrit ses propres spectacles avec autant de plaisir à les imaginer, les créer qu'à les jouer. Pour la Tour de Rive, elle nous propose un spectacle plein d'humour:

«Pourquoi les femmes ne s'épilent jamais le premier soir»

Karine C. nous livre l'histoire d'une trentenaire célibataire, mariée, divorcée, re-célibataire, remariée et à nouveau divorcée. Elle nous invite à une réunion de copines. Si les filles s'y reconnaissent, ce spectacle offre surtout l'occasion aux garçons d'assister aux types de soirées auxquelles ils ne sont jamais conviés.

Une soirée à ne pas manquer!

Spectacle suivant: 4 mars 2023 avec Robert Bouvier dans Port-Danube
Excellent week-end à tous

Le comité du CTRR

SAINT-BLAISE

Au port Feu de bateaux

Plusieurs habitants nous ont signalé la présence d'un important brasier, mardi 24 janvier dernier, vers 20h30, sur le parking ouest du port occupé par des bateaux en hivernage.

Un canot automobile a, en effet, été la proie des flammes. Elles l'ont entièrement rendu hors d'usage (photo). Le polyester de deux embarcations voisines du bateau calciné a aussi fondu sous l'effet du fort dégagement de chaleur provoqué par l'incendie.

Arrivé rapidement sur place, un détachement de sapeurs-pompiers du Service de la protection et de la sécurité de Neuchâtel a vite circonscrit le sinistre. L'enquête de la Police neuchâteloise est appelée à déterminer sa cause. Les dégâts sont importants.

CZ



CORNAUX

Séance extraordinaire du Conseil Général du 23 janvier 2023

La séance extraordinaire qui s'est tenue lundi dernier et présidée pour l'occasion par Willy Schärer, a permis à la Commune de Cornaux d'élire sa nouvelle conseillère communale, en la personne de Madame Lina Veliz Aguilar Schopfer!

Nomination d'un(e) conseiller(ère) communal(e) en remplacement de M. Olaf Makaci, démissionnaire.

Le parti socialiste, par la voix de Yves Rollier, a tenu tout d'abord à remercier chaleureusement Olaf Makaci pour ses années de fonction en tant que conseiller communal. Il a mené à bien de nombreux dossiers difficiles à traiter et s'est investi sans compter dans de nombreux projets tels que l'éclairage public ou encore le CAD.

Ensuite, le groupe socialiste, toujours par la voix de Yves Rollier, a présenté comme candidate au poste laissé vacant, Lina Veliz Aguilar Schopfer. De nationalité équatorienne et citoyenne de Cornaux depuis 2017, elle possède un parcours professionnel atypique. Intéressée très jeune par la politique, elle a démarré comme assistante législative, puis elle a accepté le rôle de coordinatrice de campagne présidentielle de toute la province de Pichincha en Equateur, qui compte plus de 2 millions d'habitants. Arrivée en Suisse en 1997, elle a mis sa carrière entre parenthèse, pour devenir maman. Depuis 2007, elle travaille comme responsable et manager de différentes entreprises dans l'industrie horlogère.

Elue à l'unanimité, et longuement applaudie, Lina Veliz Aguilar Schopfer a remercié chaleureusement l'assemblée et s'est déclarée prête à relever ce défi de toutes ses forces! Très émue, elle a rappelé que son intégration à Cornaux, son village de cœur, ne s'est pas faite toute seule. Mais très vite, elle s'est sentie adoptée par la population. Et c'est ce qui la motive aujourd'hui à s'investir pour Cornaux.

Rapport concernant la vision de l'Exécutif sur le futur communal

Cédric Baudet, PLR, a déclaré que le Parti Libéral Radical avait pris connaissance du rapport concernant la vision du Conseil Communal. Il a relevé que le rapport était intéressant, mais méritait d'être nuancé. Pour le PLR, il s'agit d'un résumé du Plan d'Aménagement Local (PAL) qui ne présente ni temporalité, ni impacts sur les axes de développement pour la commune de Cornaux. Il a déclaré que le Parti Libéral Radical se tenait à disposition du Conseil Communal pour discuter et retravailler le document.

Alexis Messerli, PS, a informé l'assemblée que le Parti Socialiste avait également pris connaissance de ce rapport. Il a relevé que ce document était un premier pas, sous forme de liste de vœux et de projets, mais qu'une phase de réflexion s'imposait encore. Enfin, il a déclaré que le Parti Socialiste, se tenait à disposition du Conseil Communal pour le soutenir dans ses démarches.

Demande de crédit d'investissement de CHF 305'000.00 pour l'établissement du Plan d'Aménagement Local (PAL), rapport à l'appui.

Claudine Salzmann, au nom du Conseil Communal, a tout d'abord tenu à informer l'assemblée, qu'à la suite de l'établissement de ce rapport, le canton avait validé l'octroi d'une subvention à hauteur de CHF 20'000.00 pour le PAL, à déduire de la demande de crédit de 305'000.00.

Alexis Messerli a informé l'assemblée que la commission financière avait étudié en détail le rapport du Conseil Communal. Afin d'intégrer les projets en cours d'étude dans une vision cohérente, notamment, cette demande de crédit se justifie pleinement et la commission financière propose de soutenir l'arrêté.

Jean-Luc Décrevel a ensuite pris la parole au nom de la commission PAL afin d'informer l'assemblée que ladite commission acceptait le crédit d'investissement nécessaire à l'établissement du PAL. Il a rappelé que ce dossier représentait nombre d'intervenants et participants et qu'il incombait au Conseil Communal d'assurer sa réalisation dans le cadre du crédit alloué pour acceptation par le Conseil Général.

Tant le Parti Socialiste par la voix de Adnan Askandar, que le Parti Libéral Radical par la voix de Pascale Leutwiler ont déclaré soutenir la demande de crédit de CHF 305'000.00

Soumise au vote, l'entrée en matière de cette demande de crédit a ensuite été acceptée à l'unanimité.

Lettres et pétitions

Willy Scherrer a lu la lettre de démission de Ermidas Fernandez de la commission Sport Culture et Loisirs (SLC).

Communication du Conseil Communal

Isabelle Weber a informé l'assemblée que le projet élaboré par le Conseil Communal visant à remercier la patience de la population de Cornaux et les commerces concernés par les travaux entrepris dans le village est en cours de finalisation et sera tout prochainement annoncé à la population.

Divers

Suzanne Staub, PS, profite de rappeler que les cartes CFF sont désormais remises en vente par la commune de Cornaux. Toutes les informations concernant ces cartes CFF figurent dès maintenant sur la page Internet de la Commune.

A la question posée par Suzanne Staub, concernant la mise aux normes de la gare CFF, Claudine Salzmann a déclaré que des plans circulaient auprès de la commune et du canton et qu'elle espérait qu'après validation, ils seront effectifs dès 2026.

Suzanne Staub, a demandé s'il était enfin possible de payer par carte à la commune. Claudine Salzmann, a informé l'assemblée avoir signé la demande auprès des instances bancaires ce jour. La machine est commandée et arrivera prochainement!

IN

Filipa Rocha, Médecin dentiste,
a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son cabinet dentaire
à Saint-Aubin-Sauges. Nous nous
réjouissons de vous accueillir au

STUDIO Cabinet
Médico
Dentaire

Rue du Castel 30
t 032 835 10 60

beroch@studiomedicodentaire.ch
www.studiomedicodentaire.ch

Fo Association Musicale
Neuchâtel – Saint-Blaise

Fête du 3 février
FONDUES
de l'Association Musicale

également
samedi à midi

Vendredi 3 février
• Dès 18:30
Samedi 4 février
• 11:00 à 14:00
• Dès 18:00

Saint-Blaise
Bâtiment polyvalent
du port www.fanfareneuchatel.ch





LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Peter K - seul contre l'Etat

Historique de Laurent Wyss,
avec Manfred Liechti, Sibylle Brunner



Après la mort de sa mère, Peter K. est menacé d'expulsion de la maison où il s'est occupé d'elle. Il se bat pour défendre son refuge face à sa sœur ainsi que face à la mairie et à la police. Ses théories conspirationnistes et ses écrits deviennent réalité, faisant de lui une célébrité rebelle.

Sa peur et sa solitude, grandissantes, font resurgir des cauchemars d'enfance, tandis que sa bataille judiciaire révèle un sombre passé familial.

VE 3 février à 20h30, **en présence du réalisateur!**
Projections supplémentaires fin février.
VO st fr - 14 ans - 1h39 - Suisse

Tirailleurs

Film historique de Mathieu Vadepied,
avec Omar Sy, Alassane Diop



1917: Bakary Diallo s'engage dans l'armée française pour être proche de son fils de 17 ans, Thierno, qui est contraint de faire son service militaire. Encouragé par le zèle de son capitaine, qui veut le mener au cœur de la bataille, Thierno doit s'émanciper et devenir un homme.

Pendant ce temps, Bakary met tout en œuvre pour ramener son fils sain et sauf à la maison.

SA 4, DI 5 février à 20h30
VF - 14 (16) ans - 1h40 - France

Nos soleils

Drame de Carla Simón, avec Jordi Pujol Dolcet,
Anna Otín, Xenia Roset



Depuis des générations, la famille Solé passe ses étés à cueillir des pêches à Alcarràs, un petit village de Catalogne. Mais la récolte de cette année pourrait bien être la dernière, car les Solé sont menacés d'expulsion par le propriétaire du terrain qui veut installer un système de panneaux solaires. Confrontée à un avenir incertain, la grande famille habituellement si unie se déchire et risque de perdre tout ce qui faisait sa force...

MA 7, MA 14, VE 17 février à 20h30,
DI 12 février à 17h
VO st fr/all - 6 (10) ans - 2h - Espagne

Babylon

Drame de Damien Chazelle, avec Brad Pitt,
Olivia Wild, Margot Robbie



Réalisé par Damien Chazelle, «Babylon» est une ode à l'âge d'or d'Hollywood qui se déroule dans le Los Angeles des années 1920. Récit d'une ambition démesurée et d'excès les plus fous, ce film retrace l'ascension et la chute de différents personnages lors de la création d'Hollywood, une ère de décadence et de dépravation sans limites.

ME 8, VE 10, SA 18, DI 19 février à 20h30,
VF - 16 (16) ans - 3h09 - USA

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 3 février

soirée Microbuzz

Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80,
gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 3 février

20h00 « **Le Truc en +** » au centre paroissial de Cressier. Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie.... Cette célébration est pour vous!

Mercredi 8 février

20h00 **Etudes bibliques «IL a marché parmi nous!»** au centre paroissial de Cressier, avec le pasteur F. Hammann. Séries de plusieurs rencontres (8, 15 et 22 février). Possibilité de venir à l'une ou l'autre des soirées.

Vendredi 10 février

Souper-Ciné au Centre paroissial de Cressier «**The Duke**», film de Roger Michell. Nombre de place limitées.

Souper 18h30 - film 20h00. Inscrivez-vous avant le 6 février: J. Nourrice, 032 757 11 03

Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch et flyers dans les lieux de cultes

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 5 février

10h00 Culte au temple du Landeron, suivi du repas communautaire Croqu'Dimanche. Bienvenue à chacun pour ce moment de partage.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy au foyer (*début au temple pour Bee Happy*). La Ruche: infos sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 7 février

10h00 Culte au **Home** St-Joseph

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Vendredi 10 février

18h30 Souper-Ciné (cf. infos ci-dessus) «The Duke».

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Le Landeron

Mercredi 8 février

15h00 Culte au home Bellevue.

Lignières

Dimanche 5 février

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Jeudi 2 février

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 3 février

09h00 Messe, Sacré-Cœur de Jésus à Saint-Blaise et bénédiction des gorges. SAINT-BLAISE

18h30 Manifestation officielle du jour de SAINT-BLAISE au Temple et accueil des majorants. Mot du Curé.

Samedi 4 février

11h00 Baptême de David Montes Paguatián à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise et bénédiction des gorges. SAINT-BLAISE

Dimanche 5 février

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

10h30 FÊTE PATRONALE: SAINT-BLAISE. Messe en union avec le Chili suivie d'un apéritif

Mardi 7 février

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 8 février

10h30 Messe et visites au home La Castel à Saint-Blaise

19h30 Rencontre avec les confirmands adultes dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Jeudi 9 février

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 10 février

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 11 février

11h00 Baptême

18h30 Messe et onction des malades à Saint-Blaise

Dimanche 12 février

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe et onction des malades à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Hauterive

Samedi 4 février

09h00 Messe à Hauterive

Dimanche 5 février

09h00 Messe à Hauterive en union avec le Chili

Paroisse de Neuchâtel

Jeudi 2 février

18h15 Messe à la Basilique Notre-Dame de l'Assomption à Neuchâtel.

Fête de la Présentation du Seigneur et de tous les consacrés

19h00 Rencontre autour de Maurice Zundel, ouverte à tous, au Vieux Chatel 4, 2000 Neuchâtel

Dimanche 5 février

18h00 Messe des jeunes à la Basilique Notre-Dame de l'Assomption à Neuchâtel

Paroisse de Cressier

Jeudi 9 février

11h00 Messe chez les sœurs à Cressier

Paroisse du Landeron

Vendredi 10 février

17h45 Adoration et Messe aux 10'000 Martyrs au Landeron

Paroisse de Marin

Samedi 11 février

12h00 Rencontre avec le mouvement Foi et Lumière

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 5 février

10h00 Messe à l'église

Mardi 7 février

11h15 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse de 5^e H au Chalet St-Martin

Jeudi 9 février

11h15 Messe au Foyer

Samedi 11 février

10h15 Rencontre des futurs confirmands 2024

au Chalet St-Martin

Dimanche 12 février

10h00 Messe animée par la chorale à l'église

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,

032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-

dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et

www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 3 février

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 4 février

17h00 Messe animée par l'équipe liturgique à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Mercredi 8 février

10h30 Conseil de paroisse à la cure

Vendredi 10 février

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 11 février

17h00 Messe animée par la chorale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,

032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-

dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et

www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



ENTRE-DEUX-LACS

La pasteure Ursula Tissot se présente

Ursula Tissot viendra renforcer l'équipe pastorale dans la paroisse de l'Entre2Lacs



Qui suis-je?

A un certain âge, raconter qui on est, est difficile: trop de vécu, trop de bonnes et de mauvaises expériences, trop de gens dans son carnet d'adresses pour rendre compte en quelques touches de qui on est.

En deux mots, mère de deux fils, et grand-mère de trois petits enfants, veuve d'un mari pasteur décédé il y a deux ans, pasteure moi-même (et peut-être ai-je laissé quelques traces de mon bref passage à Lignièrès il y a plus de quinze ans).

Maintenant je suis à la retraite. Mais pas vraiment, car je poursuis ce qui m'a toujours passionné: les accompagnements spirituels et la formation spirituelle, c'est-à-dire, comment intégrer dans sa vie, de façon pratique et vivante la parole de Dieu prêchée.

Depuis mon passage à l'Entre2, j'ai gardé quelques liens, rafraîchis par ma participation aux séminaires « Libérés ». Je suis heureuse de pouvoir donner un coup de main à l'entre2 pour combler un déficit

ministériel dû au nouvel engagement du pasteur Frédéric Siegenthaler.

J'aime votre paroisse, car j'y trouve un nombre impressionnant de gens qui de manière officielle, inofficielle ou cachée ont le souci du soin de la personne sous des formes très variées. C'est comme de petites lumières qui brillent dans un environnement parfois hostile et sombre. Et je voudrais que ces petites lumières deviennent plus visibles, plus lisibles, pour que la paroisse et le monde les repèrent facilement. Et que ces petites lumières puissent aussi s'encourager en se connaissant mieux, en découvrant les ressources et les richesses des unes et des autres. Le monde a un urgent besoin de ces compétences et de cet amour. Et par là même, Dieu sera glorifié. Je vais donc entre autre m'atteler à cela parmi vous, ainsi que présider des cultes.

Je suis impatiente de vous rencontrer et de faire ce bout de chemin avec vous.

Ursula Tissot

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

3 février 2023

Histoire du Jour de Saint-Blaise en Pays de Neuchâtel



Le territoire du canton de Neuchâtel s'est progressivement constitué à partir de l'an 1000 dans l'aspect que nous lui connaissons. De petits villages étaient, à l'époque, déjà implantés dans notre région. L'un d'eux, formé d'une trentaine de maisons proches du lac, profitait de sources abondantes. Son ruisseau actionnait des rouages. Il portait le nom d'Arens.

1011

En 1011, alors que le Pays de Neuchâtel était situé dans le Royaume de Bourgogne, son roi Rodolphe III donne à sa femme plusieurs domaines royaux dont celui d'Arens.

L'acte de cette donation, conservé à Grenoble, fait apparaître, pour la première fois, un nom de ce village. Ce n'était pas encore Saint-Blaise. *Le culte des saints se répandait dans tout l'Occident. L'Eglise vénérât les religieux persécutés. C'était le cas de saint Blaise, né à Sébaste (actuellement en Turquie) qui fit plusieurs miracles. Il avait sauvé un enfant étouffé par un os planté dans son gosier. Il fut condamné à mort et exécuté le 3 février 320.*

A l'instar d'autres localités, le nom de Saint-Blaise supplanta celui d'Arens.

La date du 3 février fut attribuée à saint Blaise dans le calendrier des saints. Elle apparut dans les almanachs.

1280

Pour la première fois, le nom de **Saint-Blaise** apparaît dans un acte de vente d'une vigne du village au couvent de la Maigrange, à Fribourg, en passe de se constituer un vignoble. Il y construit en 1495 une maison et un pressoir. Ils furent démolis en 1866 pour permettre la construction de la ligne de chemin de fer du franco-suisse Bienne-Neuchâtel. Seul, un nom de rue rappelle l'existence de cette demeure.

La Principauté de Neuchâtel est divisée en 21 châtelainies ou mairies. Saint-Blaise est inclus dans la Châtelainie de Thielle, entité administrative de l'époque, avec La Coudre, Hauterive, Marin, Cornaux considérés comme villages; La Favarge, Voëns et Maley, Wavre, Epagnier et Thielle, comme hameaux. Après la Révolution neuchâteloise, du 1^{er} mars 1848, la toute jeune République constitue ses institutions déjà le 5 mars. Elle crée six districts (aujourd'hui supprimés) et 73 communes (aujourd'hui 27 communes après fusions).

1848

Saint-Blaise est devenu l'une des 73 communes de la République et canton de Neuchâtel. Elle pourrait être intégrée à celle de Laténa si sa fusion avec les communes d'Enges, d'Hauterive, de La Tène est décidée le 26 novembre 2023 en votation populaire. Le nom de Saint-Blaise sera conservé comme celui des autres localités.

1954

Le projet de créer une fête, à Saint-Blaise, est lancé par Jean-Jacques Thorens, notaire et président de commune, à l'époque. Son but: mettre en valeur le village.

1955

La Commission du 3 février est constituée. La première fête est célébrée: au temple a lieu la manifestation officielle et dans le village des animations diverses.

3 février 2023

Pour la 68^{ème} fois, Saint-Blaise est en fête.

Claude Zweiacker